



Direction des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Service recrutement
☎ 03.89.12.45.84 Courriel : drh@ch-colmar.fr

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**ERGOTHERAPEUTE DITAP (f/h) – PFME
DIRECTION COORDINATION DES SOINS – DCS**

Un poste à temps partiel 50% est à pourvoir prochainement.

MISSIONS PRINCIPALES

Partie troubles des apprentissages :

- Réaliser des bilans ergothérapiques prescrits par le médecin de l'unité : entretien avec la famille, passation des bilans, rédaction d'un compte-rendu bilans normés ex MABC, ManipOS, LESPARGOT, BHK... ;
- Réaliser des bilans conjoints et rédiger un compte-rendu ;
- Participer aux synthèses, aux processus diagnostiques, aux propositions d'orientation ;
- Préconiser des aménagements autour des activités de vie quotidienne et des activités scolaires ;
- Participer en binôme aux restitutions des résultats ;
- Participer à des consultations conjointes avec le médecin, dans le cadre d'un suivi ou d'une réévaluation ;
- Proposer des suivis ponctuels, des réévaluations ergothérapiques ;
- Faire des liens avec les libéraux et autres partenaires dont cellule MPA matériel pédagogique adapté de l'Education nationale.

Partie suivi des bébés / enfants vulnérables :

- Réaliser des bilans de dépistage des troubles neuromoteurs conjointement avec le kinésithérapeute de l'unité, sur prescription du médecin de Néonatalogie ;
- Rédiger un compte-rendu de ce bilan ;
- Donner des conseils / faire de la prévention autour du développement perceptivo-sensorimoteur du bébé et son environnement ;
- Animer un temps d'accueil parents/bébés au service de Néonatalogie, avec l'orthophoniste, le psychologue ou le psychomotricien du service, environ 1/mois. Organiser les groupes de parents/bébés autour d'un thème ;
- Participer aux différentes réunions d'équipes, aux formations proposées aux enseignants et autres partenaires ;
- Organiser des réunions entre ergothérapeutes libéraux et centre référent, afin de maintenir le lien et d'améliorer la continuité des soins et les préconisations.

CARACTERISTIQUES DU POSTE

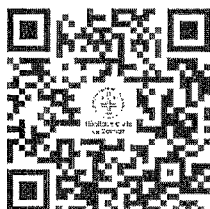
Horaires : - Mardi : 09h00-12h00/13h00-15h45 - Jeudi : 08h00-13h30 - Vendredi : 08h00-12h30/13h30-15h45

COMPETENCES REQUISES

- Diplôme d'ergothérapeute avec connaissances des troubles des apprentissages et du développement perceptivo-sensorimoteur du bébé neurotypique et capacité d'observation ;
- Expérience dans le domaine du handicap neuro-moteur et cognitif, des bases de la rééducation de l'enfant en situation de handicap ;
- Capacité à travailler en équipe, comportement adapté dans ses relations avec autrui, être autonome ;
- Qualités relationnelles (empathie, neutralité bienveillante, écoute attentive), Respect du secret professionnel ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à faire des liens entre les équipes partenaires ;
- Réflexion autour des recommandations de bonnes pratiques ; Adaptabilité en fonction de chaque situation et demande des parents, et de l'évolution des recherches.

Pour tous renseignements complémentaires, vous avez la possibilité de contacter Mme Bisma METALLAOUI, Cadre Supérieur de Santé au poste 2 6010. Les Ergothérapeutes (f/h) intéressés par cet emploi sont invités à adresser leur candidature en précisant les références de l'offre (AVP-2567), **avant le 7 novembre 2025** :

- par courrier adressé à la Direction des Ressources Humaines à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, ou de manière préférentielle à l'adresse suivante : <https://ch-colmar.fr>



Directeur des Hôpitaux Civils,
pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe,
Signé
Catherine ROMMEVAUX